

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 11 juillet 2025

Le onze juillet deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 juillet 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Consultation électeurs section du Vernet - Vente à la SCI LA PALLO
DE_2025_031

VU la délibération n°DE-2025-024 en date du 11 avril 2025 demandant la consultation électorale de la section du Vernet concernant la demande d'achat d'un terrain par la SCI LA PALLO représentée par M. et Mme FONTANIER Thierry et Christine;

VU l'arrêté n°AR-2025-002 de Madame la Maire en date du 02 juin 2025 portant convocation des électeurs de la section de Vernet;

VU le certificat d'affichage certifiant que l'arrêté a été affiché du 02 juin 2025 au 28 juin 2025;

VU la consultation réalisée le 28 juin 2025 de 10h à 12h ;

VU le procès-verbal de cette consultation du 28 juin 2025, dont le résultat est le suivant :

Nombre d'inscrits : 53

Nombre de votants : 23

Avis favorable : 22

Avis défavorable : 1

CONSIDERANT ce résultat ;

CONSIDERANT que cette vente est nécessaire pour le développement de l'entreprise de charpente de M. FONTANIER ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ADOpte définitivement le projet de vente à la SCI LA PALLO d'une partie d'environ 50 m² de la parcelle section E n°1455 au prix 15 € le m²;

DEMANDE à Monsieur le Préfet de statuer par arrêté du représentant de l'Etat en ce sens ;

Date de transmission de l'acte: 17/07/2025

Date de reception de l'AR: 17/07/2025

048-214800898-DE_2025_031-DE

A G E D I

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

DONNE toute délégation à Madame la Maire, pour l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

17 JUIL. 2025

et publication ou notification le :

17 JUIL. 2025



Date de transmission de l'acte: 17/07/2025
Date de reception de l'AR: 17/07/2025
048-214800898-DE_2025_031-DE
A G E D I